

Le Venturon montagnard (*Serinus citrinella*) : son statut en Belgique

Xavier VANDEVYVRE

Le Venturon montagnard (*Serinus citrinella*) demeure très rare en Belgique : seules 11 observations ou captures ont été réalisées durant ces 60 dernières années. La liste des cas acceptés par la Commission pour l'Avifaune Belge, la CH et/ou le Belgisch Avifaunistisch Homologatiecomité (BAHC) sont les suivants :

- 15 octobre 1943, Dolhain (Lg), Goé, 1 ex. capturé; *in Gerfaut* 57 (1967) : 358 et 34 (1944) : 69;
- 17 octobre 1952, Spa (Lg), 1 mâle; *in Gerfaut* 43 (1953) : 65 et 57 (1967) : 358;
- 31 octobre 1955, Watermael-Boitsfort (Bxl), 1 ex. capturé; *in Gerfaut* 46 (1956) : 47 et 57 (1967) : 358;
- 15 novembre 1955, Verviers (Lg), 1 ex. collecté; *in Wielewaal* 41 (1975) : 8; *Natuurhist. Maandblad* 45 : 26; *Hens* (1965) : 62;
- 27 novembre 1959, Knokke (Fl-Occ), Het Zwin, 1 ex. sur une volière contenant 2 Venturons montagnards captifs; *in Gerfaut* 53 (1963) : 193 et 57 (1967) : 358;
- octobre 1960, Polleur (Lg), Jehanster-Polleur, 1 ex. capturé; *in Gerfaut* 51 (1961) : 403 et 57 (1967) : 358;
- 6 octobre 1973, Jambes (N), 1 mâle premier hiver, capturé (donnée précédemment refusée, acceptée après révision); *in Aves* 14 (1977) : 56; *FdC Aves* (1974) : 18;
- 7 mars 1982, Jambes (N), 1 mâle premier été, capturé; *in Aves* 20 (1983) : 210;
- 13 octobre 1993, Flémalle (Lg), Les Awirs, 1 mâle premier hiver, capturé; *in Oriolus* 62 (1996) : 49;
- 23 septembre 2000, Libin (Lx), Glaireuse : 1 mâle premier hiver, capturé; *in BAHC* 1998-03;
- 8 avril 2001, Bevercé (Lg), 1 mâle premier été, capturé; *in Vogels in België. Nieuwsbrief* 7/2 (2001) : 12.

D'autres données ont été refusées comme "oiseau sauvage" car les descriptions étaient trop brèves ou qu'elles reprenaient une observation effectuée sur un marché ou une exposition sans avoir de certitude quant au lieu de capture. En effet, comme la plupart des fringillidés, le Venturon montagnard est apprécié comme oiseau de cage. Ainsi, les quelques données parvenant à la Commission d'homologation ne permettent jamais d'exclure totalement un oiseau échappé de captivité. Néanmoins, les données ci-

dessus ont été acceptées en catégorie A (Espèces dont la présence, apparemment à l'état sauvage, a pu être établie au moins une fois depuis le 1er janvier 1950) car certains critères plaident pour une origine sauvage :

- la rareté de l'espèce comme oiseau de cage au cours des dernières décennies;
- la localisation des données : 9 sur 11 se situent à l'est du sillon Sambre-et-Meuse;
- la documentation fournie permettait d'exclure une autre espèce de fringille échappé;
- les dates de l'ensemble des données se situent entre le 23 septembre et le 27 novembre et entre le 7 mars et le 8 avril, ce qui pourrait correspondre à un pic de migration (voir ci-dessous).

Les populations les plus proches, d'où pourraient provenir les oiseaux supposés sauvages observés en Wallonie, sont celles du massif vosgien (F) et de la Forêt Noire (Baden-Württemberg, D). La première est généralement considérée comme sédentaire mais le manque de données, surtout en hiver, ne permet pas d'en être certain (T. Besançon, comm. pers.). En Forêt Noire, HÖLZINGER (1997) qualifie le venturon de migrateur court effectuant aussi des déplacements altitudinaux, et de sédentaire sporadique, très rarement observé en dehors de la zone de nidification. Alors que la population nicheuse est estimée à 800 couples, seules quelques données ont été recueillies lors d'hivers doux (FÖRSCHLER, 2001).

A l'opposé de cette image d'oiseau sédentaire, le Col de Bretolet (CH) voit passer 2 à 3.000 migrateurs par saison et de nombreux oiseaux bagués comme nicheurs ou migrateurs sur ce même col sont recontrôlés dans les environs du Mont Ventoux (F) durant l'hiver. La migration post-nuptiale s'étale de la dernière décade de septembre jusqu'à la première décade de novembre, avec un pic à la mi-octobre, alors que le pas-

sage pré-nuptial s'effectue de début mars à fin avril avec un pic à la mi-avril (CRAMP, 1998). Récemment, l'hivernage de l'espèce ayant été mis en évidence dans le sud de l'Espagne, et BENOÎT & MÄRKI (2004) ont émis l'hypothèse que cette région soit la destination des migrants du Bretolet. BORRAS *et al.* suppo(laissant apparaître un réel comportement migrateur chez l'espèce (BENOÎT & MÄRKI, 2004).

Pièges de l'identification : Lors de l'observation d'un Venturon montagnard, l'observateur veillera à prendre un maximum de notes permettant d'exclure un échappé de captivité, qu'il soit pur (serins africains, en particulier le Serin du Cap - *Serinus canicollis canicollis*) ou issu de croisements (nombreuses variations du canari en élevage); on notera également l'état du plumage et le comportement de l'oiseau.

Bibliographie

- BENOÎT, F. & MÄRKI, H. (2004) : Nouvelles données sur les quartiers d'hiver du Venturon montagnard *Serinus citrinella* en Espagne. *Nos Oiseaux*, 51 : 1 - 10.
- CRAMP, S. & SIMMONS K.E.L. (1998) : *The complete birds of the Western Palearctic* - 3 CD-Rom.
- FÖRSCHLER, M. (2001) : Witterungsbedingte Ausweichbewegungen des Zitronengirlitzes *Serinus citrinella* im Nordschwarzwald. *Ornithol. Beob.*, 98: 209-214
- HÖLZINGER, J. (1997) : *Die Vögel Baden-Württembergs. Bd. 3. Singvögel. 2. Passeriformes - Sperlingsvögel: Muscicapidae (Fliegenschnäpper) und Thraupidae (Ammertangaren)*. Verlag E.Ulmer, Stuttgart.

Xavier VANDEVYVRE
518, rue de Saint-Hubert
B - 5300 Vezen
ext.vandevyvre@mrw.wallonie.be